

Écrit par le 22 juillet 2025

Les vins de la Vallée du Rhône font de la résistance



Gel, sécheresse, taxe Trump, crise du Covid, Brexit... les motifs d'inquiétudes se sont multipliés pour les vins de la Vallée du Rhône ces derniers mois. Pourtant, le vignoble rhodanien a su faire preuve de résilience en limitant la 'casse' sur le millésime 2020. Malgré ces aléas, Philippe Pellaton, président d'Inter-Rhône, reste optimiste pour l'avenir et estime que la profession a su anticiper et s'adapter à ces difficultés.

« Malgré une année particulièrement compliquée et chahutée avec le Covid, la taxe Airbus ou bien encore le Brexit, les AOC des Vignobles de la Vallée du Rhône ont bien résisté, en limitant à -8% la baisse de leurs sorties sur la campagne 2019/2020. On s'en sort pas si mal avec une commercialisation honorable dans un contexte bouleversé », constate soulagé [Philippe Pellaton](#), qui a succédé en novembre dernier à Michel Chapoutier à la présidence d'[Inter-Rhône](#), l'interprofession des vins de la Vallée du

Ecrit par le 22 juillet 2025

Rhône.

« On s'en sort pas si mal. »

Ce recul est essentiellement concentré sur la France, où la grande distribution a bien fonctionné lors du premier confinement (35% des ventes contre 33% l'année précédente), mais n'a pas compensé le repli important des circuits traditionnels, notamment le secteur des CHR (Café, hôtel, restaurant) où le recul a été « assez violent » avec une chute de -28%.

Au final, en 2020 les ventes des AOC de vignobles de la Vallée du Rhône ont été répartis ainsi : 35% dans la grande distribution (113 millions de bouteilles), 22% dans les réseaux traditionnels et la vente directe (72 millions de bouteilles), 8% dans les enseignes de hard-discount (26 millions de bouteilles) et 35% à l'export (116 millions de bouteilles).

Un secteur international où « la bonne dynamique des marchés proches a permis de couvrir les retraits important du grand export », constate le président d'Inter-Rhône.

Redistribution des cartes à l'export

En effet, même si le volume des exportations (-1%) et le montant du chiffre d'affaires (-4%) sont en léger recul, « le potentiel export a été maintenu, se félicite Philippe Pellaton. On a cependant assisté à une redistribution des cartes. » La Belgique (+13%) détrône ainsi les Etats-Unis (-16%) de la première place des exportations en volume des vins de la Vallée du Rhône.

Au global, les baisses sur certains marchés stratégiques à l'export comme les Etats-Unis (qui reste cependant 1^{er} en valeur), la Chine (-36% en volume et -29% en valeur) ou bien encore le Japon (-26% en volume et 21% en valeur) ont été compensées par une augmentation des exportations dans la plupart des pays européens : Royaume-Uni (+6%), Allemagne (+1%), Pays-Bas (+9%). La palme revenant aux pays scandinave : Norvège (+55%), Suède (+9%), Danemark (+6%). Seul bémol pour le marché européen, qui représente 66% des exportations des vins de la Vallée du Rhône, la Suisse affiche un recul de -11% en volume et -4% en valeur.

Optimisme aux Etats-Unis, prudence pour la Chine

Victimes des tensions internationales, nées du conflit qui oppose l'Union européenne aux Etats-Unis concernant l'aéronautique, avec l'instauration d'une taxe de 25% à l'importation pour les vins européens, Inter-Rhône espère toutefois que cette situation conjoncturelle ne durera pas. « Nous sommes optimistes sur un rebond du marché américain », assure le président de l'interprofession des vins de la Vallée du Rhône.

Pour la Chine, autre grand marché à l'export, la situation est plus mitigée puisqu'en 2 ans les ventes de vins de la Vallée du Rhône ont chuté des près de 50%.

« La crise de la Covid-19, qui a explosé au moment du nouvel an chinois et provoqué la fermeture des lieux de restauration, a accentué une situation déjà difficile, reconnaît Philippe Pellaton. En effet, à la suite d'une décennie de forte croissance, les importations de vins ont ralenti depuis près de 2 ans. Toutefois, la Chine reste un marché important pour le vin sur lequel la Vallée du Rhône dispose de

Ecrit par le 22 juillet 2025

nombreux atouts pour reprendre une dynamique de croissance. » Dans cette logique, Inter-Rhône entend renforcer sa présence et envisage une éventuelle présence permanente.



Après une forte augmentation du marché chinois depuis une décennie, ce dernier a connu une baisse significative depuis 2 ans. (photo d'archive d'une opération de communication des vins de la Vallée du Rhône sur les tramways de Hong-Kong).

Rosés et blancs : les nouvelles tendances de consommation

La crise sanitaire a été aussi l'occasion de mettre en lumière de nouvelles habitudes de consommation. Dans la grande distribution, Inter-Rhône a ainsi constaté un recul des ventes de vins rouges (-1,43%) alors que dans le même temps les vins blancs connaissent une progression de +7% et que les vins rosés affichent une bonne stabilité (+0,18%).

Une tendance confirmée par l'étude de [Kantar](https://www.kantar.com) menée auprès des consommateurs des AOC des Vignobles de la Vallée du Rhône qui montre une évolution dans la consommation des couleurs : les blancs (de +2,3% à +2,8%) et les rosés (de +9,2% à +9,7%) ont recruté des acheteurs alors que les foyers

Ecrit par le 22 juillet 2025

acheteurs de rouges sont en recul (de -25% à -24,4%). Cette diminution de la consommation de vin rouge serait notamment due à la baisse des quantités achetées par les 50-64 ans. La consommation progresse toutefois chez les moins de 50 ans.

De nouveaux mode de consommation qui incite Inter-Rhône à 'pousser' les vigneron à produire davantage de rosés ou de blancs. Actuellement, les vins rouges représentent 76% des sorties de chais contre 15% pour les rosés et 9% pour les blancs. « L'objectif est de porter la part des rosées à 25% de la production et celle des blancs à 15% », espère le président d'Inter-Rhône.

Le bio c'est bon

A l'image de l'ensemble du vignoble français, la part du bio dans la région ne cesse également de progresser depuis 10 ans, que ce soit dans les volumes commercialisés ou dans la production. Ainsi, dans la Vallée du Rhône où les champions du poids de la récolte en bio sont respectivement la Clairette de Bellegarde (55%), les vins doux naturels de Rasteau (33%) et Vinsobres (20%) le bio représente 12% des volumes et 13% des récolte en 2020. Autre signe de cet engouement, en 2010 on dénombrait 123 producteurs commercialisant leur vin au négoce sous un label bio. Dix en plus tard, en 2020, leur nombre a quasiment été multiplié par 3 (312).

« Les pratiques vertueuses se développent chaque année davantage en Vallée du Rhône, explique Philippe Pellaton. La logique bio va se poursuivre. »

Preuve en est encore, la Vallée du Rhône affiche une progression des ventes en bio supérieure à la moyenne des AOC françaises. Cette hausse des ventes en bio s'élève à +6.5% en volumes (+ 4,2% au niveau national). En valeur, les AOC de la Vallée du Rhône progressent dans le même temps de +10.3% (+6.45% pour la moyenne des AOC françaises).

Ecrit par le 22 juillet 2025



Philippe Pellaton, nouveau président d'Inter-Rhône après avoir succédé à Michel Chapoutier en novembre dernier.

Quelles perspectives pour 2021 ?

« Les conséquences des gelées de ce printemps occasionnent des pertes que l'on ne sera capable de mesurer qu'au moment des vendanges, constate le président d'Inter-Rhône. Cela étant, les vignobles de la Vallée du Rhône possèdent de formidables atouts pour poursuivre un approvisionnement serein des marchés. En effet, les projections permettent d'estimer un stock global Vallée du Rhône en fin de campagne 2020/2021 représentant environ 12 mois de sorties de chai. »

Ecrit par le 22 juillet 2025

Un niveau qui permettra de couvrir une partie de la perte de récolte liée au gel prévisible pour 2021. Le stock devrait alors représenter environ 7 mois quand arrivera la fin de campagne 2021/2022.

« En France, il est à penser que dès la réouverture des restaurants et autres lieux de convivialité, associée à une reprise normale du tourisme, les consommateurs auront à cœur de reprendre leurs habitudes autour d'un verre de vin issu des vignobles de la Vallée du Rhône », poursuit Philippe Pellaton. Pour cela, le vignoble régional pourra disposer d'un coup de pouce de l'interprofession dont les budgets de promotion ont rééquilibré pendant le confinement, passant de 70% destinés à l'export et 30% pour la France, à 50/50 aujourd'hui. Une répartition qui perdurera encore cette année avec une enveloppe qui bénéficiera aussi des budgets qui n'ont pas été entièrement utilisés l'an dernier en raison des mesures sanitaires. Par ailleurs, dès que l'occasion se présentera (certainement en 2022), Inter-Rhône prévoit toujours l'organisation d'événements festifs majeurs à Avignon, capitale des Côtes-du-Rhône, et Lyon notamment.

« L'interprofession n'a pas attendu la traversée de cette période compliquée pour intégrer un nouveau pôle de compétences. »

Autre majeur pour l'avenir, un renforcement de la maîtrise des techniques des producteurs et la prise en compte des enjeux environnementaux dans une période où le réchauffement climatique a entraîné l'un des millésimes les plus précoces de ces 10 dernières années pour les vignobles de la Vallée du Rhône méridionale.

« L'interprofession n'a pas attendu la traversée de cette période compliquée pour intégrer un nouveau pôle de compétences et d'expertise du vignoble avec l'Institut Rhodanien, insiste le président d'Inter-Rhône. Ce nouvel outil, véritable pôle de recherche appliquée, participera aussi à la mise en œuvre de projets d'envergure pluri-régionale voire nationale, grâce à l'appui nécessaire de partenaires historiques tels que les Chambres d'agriculture, les laboratoires d'œnologie, l'Université du vin ou le lycée viticole d'Orange. Les attentes sociétales sur les enjeux environnementaux au vignoble, la nécessaire orientation sur les vins à faibles résidus, le travail sur la permanente adaptation des vins rouges au marché et la définition précise des profils des vins blancs et rosés seront autant de thèmes à porter urgemment et sur lesquels il faut accompagner les opérateurs. »

Lancement du premier concours des bières

Ecrit par le 22 juillet 2025

d'Avignon



Initialement programmée pour le 17 avril 2021, la première édition du concours des bières d'Avignon se déroulera le samedi 29 mai afin de tenir compte des conditions sanitaires.

Ce concours a été mis sur pied par l'équipe du '[Concours des vins d'Avignon](#)' réunie autour du président José Gonzalvez, en partenariat avec l'association Pumba prod, organisatrice du salon '[Un amour de brasseur](#)' à Carpentras. Il rassemblera une trentaine de dégustateurs répartis en 8 jurys qui auront à départager 121 échantillons provenant de diverses régions de France et même de Belgique pour deux d'entre eux. Le début des opérations de dégustation est prévu à 9h30 dans les locaux de la Maison de l'agriculture à Montfavet (entrée B). Les renseignements sont disponibles auprès de Jean Calabrese au 06 99 93 54 54 ou par mail : calabrese.jean@gmail.com.

246 médailles pour le concours des vins

Malgré des conditions particulières compte tenu de la crise sanitaire, la 36ème édition du Concours des vins d'Avignon s'est parfaitement déroulée. Sur le campus de l'ISEMA à Montfavet, les quelque 120 dégustateurs mobilisés pour l'occasion (35 jurys) ont sélectionné parmi les 650 échantillons provenant de

Ecrit par le 22 juillet 2025

la [Vallée du Rhône](#) et de Provence, 246 vins auxquels ils ont attribué tout un lot de médailles. Consultez le palmarès en [cliquant ici](#).



Photo : Concours des vins d'Avignon

L.M

La CPME 84 propose un webinaire sur 'Droit du travail et crise économique' ce vendredi 28 mai à 9h

Ecrit par le 22 juillet 2025



«La situation sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an a bouleversé l'organisation du travail de la plupart des entreprises et des secteurs d'activité.» Dans ce contexte, la CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises) et la Dreets Paca [unité départementale 84](#) (Ex Direccte, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) de Vaucluse s'associent proposant un webinaire sur 'Droit du travail et crise économique'.

Pour l'occasion l'accent sera particulièrement mis sur : la Durée du travail ; la négociation collective ; l'égalité femmes-hommes ; la santé sécurité. Un temps sera également dévolu aux questions diverses.

La matinée sera animée par Robert Lacour, responsable du Pôle travail de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Vaucluse.

Le Webinaire a lieu ce vendredi 28 mai à 9h. Le lien pour participer à ce webinaire sera transmis après confirmation par retour de mail. 04 90 14 90 90. contact@cpme84.org & www.cpme84.com
M.H.

Ecrit par le 22 juillet 2025

Le club Usap Avignon-Le Pontet rejoint la communauté BPI France



BPI France a rendu public la liste des 55 clubs sportifs qui constitueront la communauté des 'Meneurs' pour la saison 2021-2022. Le club de basket **USAP Avignon Le Pontet** est fier d'en faire partie.

« Notre partenariat avec BPI France est fondamental en termes de reconnaissance et de représentativité sur le territoire. Il est de notre devoir de travailler pour ce beau projet mis en place : le développement et la création d'organisations innovantes sur notre territoire. Nous travaillons avec les agences de BPI France localement en termes d'emplois et de créations d'entreprises car le sport est un vecteur important pour de telles initiatives », réagit le club.

La sélection s'est conduite par un jury composé d'acteurs du monde sportif, économique, de médias, de collectivités territoriales, en se basant sur des critères de sélection variés : projet stratégique du club,

Ecrit par le 22 juillet 2025

engagement sociétal ou l'innovation. Le club s'est ainsi distingué aux yeux de BPI France pour qui il s'agit « d'un formidable club avec des valeurs humaines et une énergie très forte sur son territoire. Un club mené par un incroyable président à multiples casquettes, journaliste, présentateur, entrepreneur, Patrick Chêne. »

La communauté des 'meneurs'

Depuis 2013, BPI France soutient le sport collectif français, féminin et masculin, avec lequel elle partage ses valeurs de proximité, simplicité, volonté et d'optimisme. 'Les meneurs', c'est un partenariat inédit en France dans lequel BPI France fait le pari de s'allier au service du développement des territoires, de l'innovation et de la jeunesse. La communauté favorise les échanges entre clubs, de tous niveaux et de toutes tailles, et entreprises locales autour de 4 axes : un accompagnement professionnel, du conseil et de la formation, de l'animation de réseau et de la promotion médiatique.

L.M

Le Thor : le groupe Serpe acquiert TP Telec

Le groupe [Serpe](#), leader de l'entretien de la végétation a annoncé le rachat de TP Telec, acteur phare des travaux de débroussaillage rail-route dans le sud de la France. Il s'agit du 8ème rachat en 10 ans de la société vauclusienne.

Initialement spécialisé dans la gestion des espaces naturels, le groupe étoffe son offre avec l'entretien et la création des espaces vert et poursuit sa diversification dans les travaux ferroviaire avec l'acquisition de TP Elec. Positionnée sur la gestion de la végétation en bordure de voie ferrée grâce a une quinzaine de débroussailleuses rail-route, la société TP Elec est forte de 24 ans d'expertise et réalise un chiffre d'affaires de 4M€. Ce sont ainsi 26 collaborateurs qui rejoignent les 800 salariés du groupe Serpe.

La société Serpe, basée au Thor dans la [zone de la Cigalière](#), n'en est pas à son premier coup d'essai. En 2020, elle faisait l'acquisition de la [CMEVE](#) (Compagnie méditerranéenne d'espaces verts exploitation), déjà leader français de l'élagage. Une opération lui permettant de devenir le 4^e groupe dans le secteur du paysage et de la gestion des espaces naturels. Le nouvel ensemble pesait alors 60M€ de chiffre d'affaires annuel.

L.M

Ecrit par le 22 juillet 2025

Vaucluse : certains commerces autorisés à ouvrir dimanche prochain



Depuis le 19 mai 2021 et l'[allègement de certaines mesures](#), les commerces ont rouvert leur porte. Afin de mieux réguler les flux de clients et favoriser le chiffre d'affaires des magasins affectés par la longue période de fermeture, la préfecture de Vaucluse permet une ouverture dominicale dérogatoire.

En application des dispositions de l'[article L3132-21](#) du code du travail, le préfet de Vaucluse a pris des arrêtés dérogeant à la règle de fermeture le dimanche de certains secteurs d'activités (commerces de détail, supermarchés etc.) sur l'ensemble du département pour les deux derniers dimanches de mai. Une suite favorable a ainsi été donnée aux demandes présentées par les organisations professionnelles suivantes : [Alliance du commerce](#) ; [Conseil du commerce de France](#) ; [Fédération de l'épicerie et du commerce de proximité](#) ; [Fédération française de l'équipement du foyer](#) et [Fédération nationale des détaillants maroquinerie et voyage](#).

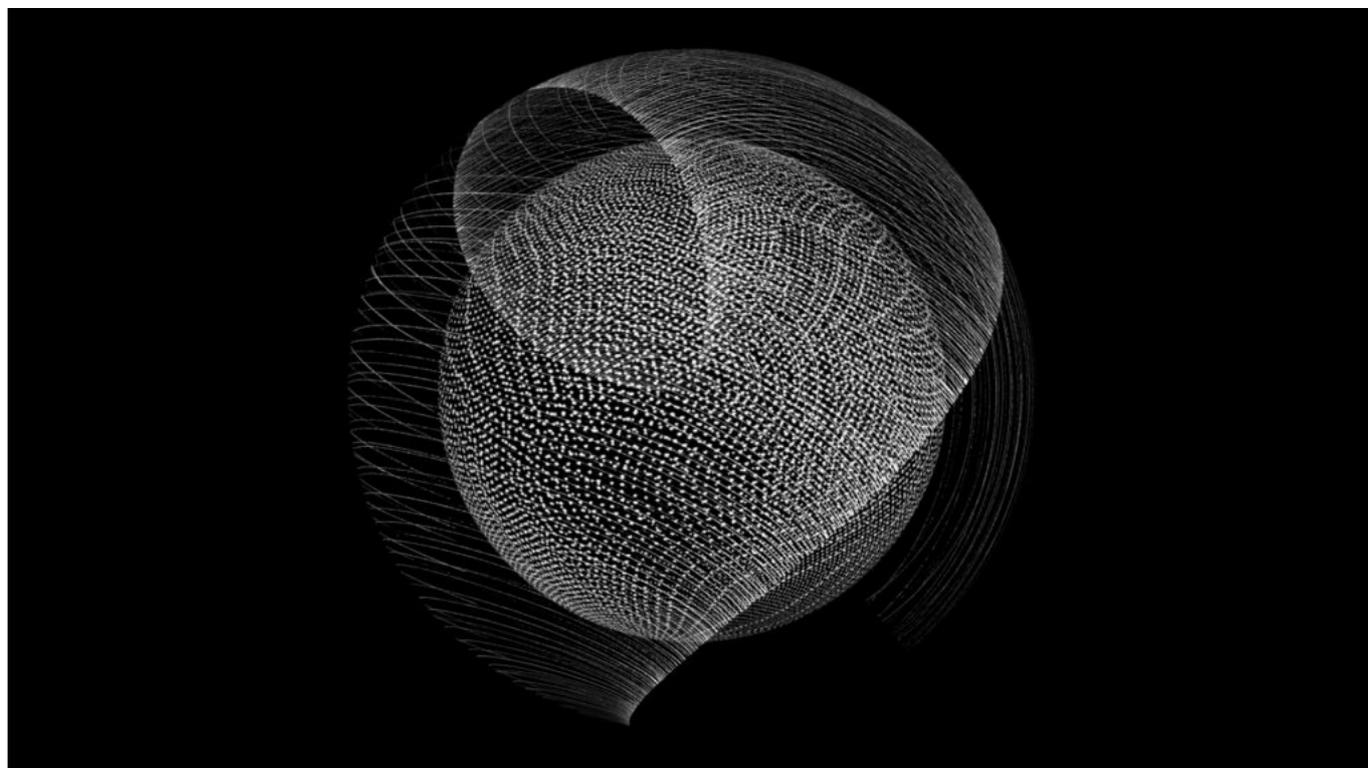
Chaque adhérent de ces fédérations pourra ouvrir son commerce et employer du personnel les

Ecrit par le 22 juillet 2025

dimanches désignés. Par ailleurs toute entreprise de commerce non adhérente aux fédérations listées ci avant pourra faire une demande de dérogation à laquelle il sera réservé une suite favorable. Enfin, en application des dispositions des [articles L3132-35](#) du code du travail chaque salarié employé le dimanche bénéficiera d'un repos compensateur et d'une rémunération au moins égale au double de sa rémunération normalement due pour une durée équivalente. Les entreprises relevant de ces secteurs d'activité devront respecter les droits des salariés (principe du volontariat, majoration salariale, respect de la durée du travail journalière et maximale hebdomadaire, repos quotidien, repos hebdomadaire attribué par roulement).

L.M

Deux artistes vauclusiens exposent au salon 'Ddessin' à Paris



Eve de Medeiros, créatrice du [salon Ddessin Paris](#), a choisi pour cette nouvelle édition de

Ecrit par le 22 juillet 2025

mettre en lumières deux artistes vauclusiens : Marie-Laëtitia Gerval et Bastien Faudon. Des talents qui prendront place sur le devant de la scène artistique contemporaine, du 11 au 13 juin prochain.

Rendez-vous désormais central de la semaine du dessin à Paris, la 9ème édition de Ddessin pose ces valises cette année au Molière, 40 rue de Richelieu, hôtel particulier situé entre le Palais de la Bourse et le site historique de la bibliothèque nationale de France. Pour ce nouveau rendez-vous, Ddessin présentera la sélection des galeries, la pépinière d'artistes ainsi que son coup de cœur.

L'événement se veut un tremplin pour la jeune scène artistique qui explore le dessin sous toutes ses formes, et pour les galeries qui la défendent en France et à l'international. En lui offrant une forte visibilité aux côtés de galeries et d'artistes plus établis, Ddessin contribue à faire connaître et reconnaître une scène artistique d'avenir.

Marie-Laëtitia Gerval

De formation de peintre classique, l'artiste avignonnaise [Mary-Laëtitia](#) privilégie un rapport analytique à l'image. Elle parfait son regard à l'école des ventes de paris-drouot, où elle obtient un diplôme d'expertise de tableaux anciens. A partir de 2002, Mary-Laëtitia Gerval s'exerce à l'art photographique et en 2004, elle crée sa première Maison d'éditions Vg.

Durant trois années, elle se perfectionne dans la photographie d'hôtels de luxe et développe ses compétences dans les métiers de l'imprimerie et de la communication en tant que directrice artistique à la conception des revues touristiques et urbaines de l'agence info-eilat (Israël). En 2007, elle publie au côté de Christian Etienne, maître cuisinier de France, un second ouvrage pour les éditions du Delirium intitulé « Fables », qui reçoit lors des Gourmand awards le prix du 'meilleur premier livre de cuisine'. S'en suivent alors un voyage professionnel à New York, la découverte des grands studios photos et les rencontres culinaires multiples.

Bastien Faudon

L'artiste [Bastien Faudon](#) présentera quant à lui un film d'animation. L'artiste, qui vit et travaille à Avignon, déconstruit notre rapport à l'image et au réel. Cartographies mentales, représentations de l'espace et du temps, sa pratique place l'actualité scientifique au cœur d'une démarche transdisciplinaire et sensible. Il interroge ainsi le rôle de la création artistique dans l'évolution des cultures et dans l'émergence de nouvelles idées. Dans ses œuvres se confondent réel et virtuel, figuratif et abstrait, particulier et universel. Sa démarche se situe à la croisée des regards artistique, scientifique et philosophique. Pour cette neuvième édition, il présentera un film d'animation réalisé spécialement pour l'occasion, ainsi qu'une sélection de dessins sur plastique thermoformé.

Un partenariat a également été scellé avec le [Grenier à sel d'Avignon](#). Ce lieu d'innovation et de création explore les pratiques artistiques collaboratives reposant sur la perméabilité entre créations artistiques, domaines scientifiques et nouvelles technologies, du dessin à la vidéo en passant par la réalité virtuelle.

Ecrit par le 22 juillet 2025

Par ailleurs, Ddessin accueillera une douzaine de galeries françaises dont la galerie Marie Jaouen à Avignon

Le prix Ddessin

Depuis sa création en 2013, le prix Ddessin entend encourager la création contemporaine et valoriser le travail d'un.e artiste sélectionné.e par un jury composé de professionnels du monde de l'art et de la culture, et d'autres personnalités. Le ou la lauréat(e) verra son travail récompensé par quatre semaines de résidence d'artiste à la [villa Saint-Louis Ndar](#). En contrepartie, il ou elle restituera l'une de ses œuvres produites dans le cadre de sa résidence et se rendra disponible pour rencontrer les habitants de Saint-Louis du Sénégal à l'occasion d'une présentation de son travail en présence de la direction de l'Institut.

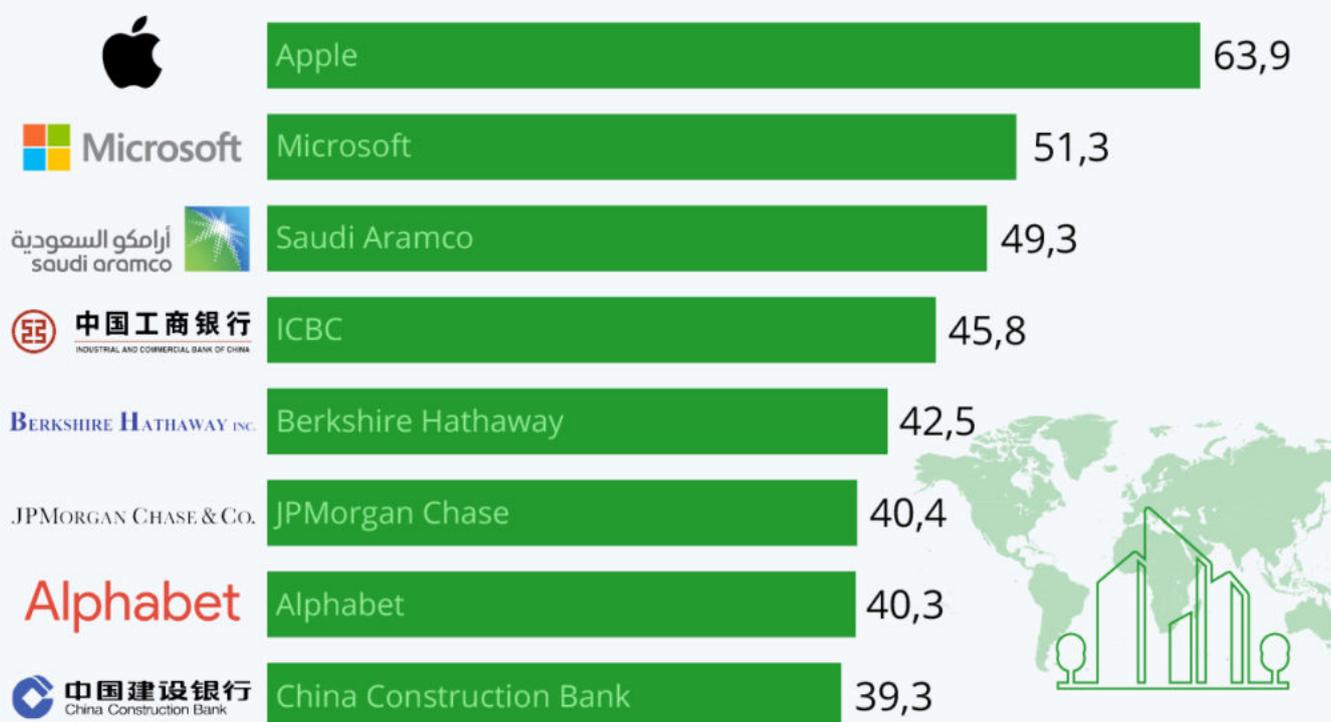
Plus d'informations sur le site de l'événement : <https://ddessinparis.com/infos-pratiques/>

Les entreprises les plus rentables au monde

Ecrit par le 22 juillet 2025

Les entreprises les plus rentables au monde

Entreprises cotées en bourse ayant réalisé les plus gros bénéfices nets en 2020, en milliards de dollars



Source : Forbes Global 2000



statista

Comme le révèle la liste [Global 2000](#) récemment publiée par Forbes, la pandémie de [coronavirus](#) a bouleversé le classement des entreprises cotées en bourse les plus rentables de la planète. Les géants technologiques [Apple](#) et Microsoft ont largement profité du [boom des usages numériques](#) et se sont hissés en tête du classement, tandis que les bénéfices des banques et des sociétés d'investissement sont restés plus stables. Alphabet, la société mère de Google, a vu ses bénéfices passer de 34,3 milliards de

Ecrit par le 22 juillet 2025

dollars en 2019 à 40,3 milliards de dollars l'année dernière, soit une hausse de plus de 17 %.

La compagnie pétrolière d'État, [Saudi Aramco](#), qui était présentée comme l'entreprise la plus rentable au monde avant d'entrer en bourse fin 2019, a quant à elle dégringolé au troisième rang. Les profits de la société saoudienne ont presque été divisés par deux en 2020 en raison de la baisse de la [consommation énergétique](#) liée à la crise.

Les bénéfices n'étant généralement communiqués que pour les entreprises cotées en bourse ou celles qui envisagent de le devenir, les profits d'un grand nombre d'entreprises, notamment publiques, restent inconnus et ne figurent donc pas dans cette liste.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Soutien financier à l'hébergement des saisonniers agricoles

Ecrit par le 22 juillet 2025



Le ministère de l'Agriculture et [Action Logement](#) rappellent qu'il existe une aide financière à l'hébergement destinée à favoriser l'emploi agricole.

En effet, le secteur agricole en Provence Alpes Côte d'Azur et Corse propose chaque année plusieurs centaines d'emplois de saisonniers agricoles, mais également dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration. Ces salariés peuvent rencontrer des difficultés pour assumer les charges d'un logement temporaire à proximité de l'exploitation. Le ministère de l'Agriculture et Action Logement entendent donc favoriser l'emploi agricole par l'octroi d'une aide financière à l'hébergement.

D'un montant pouvant atteindre 600€ cumulable, elle permet à ces travailleurs agricoles de couvrir tout ou partie de leurs frais d'hébergement.

L'aide d'un montant de 150€ par mois peut être demandée jusqu'à 6 mois après le démarrage de l'activité. Le bénéfice de l'aide est plafonné à 4 mois pour un même ménage (l'aide peut par exemple être perçue 2 mois une année et 2 mois l'année suivante).

Les bénéficiaires :

Les salariés des entreprises agricoles quels que soient leur effectif, l'ancienneté et la nature du contrat de travail. Les intérimaires sont éligibles à l'aide s'ils exercent au sein d'une entreprise du secteur agricole.

Ecrit par le 22 juillet 2025

Les logements concernés :

Le logement doit être situé dans le parc locatif privé, intermédiaire ou social, dans les structures d'hébergement collectif (hors Crous) ainsi qu'en chambres d'hôtes, gîtes, résidences de tourisme, chambres chez l'habitant et campings.

Pour plus d'informations sur l'aide aux saisonniers en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, rendez-vous sur actionlogement.fr